

Quand « Mémère » et ses affidés se mettent en colère.

Suite à mon article demandant une solution plus adaptée que celle du prolongement de l'avenue Peyramale, je constate que Madame Bourdeu et son scribe bien payé, ont choisi la voie de la calomnie plutôt que celle d'une réponse.

Ressassant sans cesse le bilan laissé par les précédentes Municipalité, elle n'hésite pas à ce jour à m'attaquer sur mes appartenances politiques passées. C'est sans aucune honte ni aucun regret que j'ai quitté le PS il y'a maintenant tout de même 11 années et la suite des évènements ont prouvé que je n'avais pas tout à fait tort puisque à ce jour ce Parti politique a été abandonné par beaucoup. Aurais-je eu raison avant d'autres ?

Concernant ma nouvelle identité Politique, elle n'a pas du tout changé. Appartenant à la Gauche Moderne depuis janvier 2010 et celle-ci étant membre fondateur de l'UDI, je reste depuis ces années un de ses fervents adhérent et je les soutiens par ailleurs chaque fois que l'occasion m'en est **donné**.

Puisque Madame Bourdeu cite la ZAC d'Anclades qu'en tant que Maire elle aurait dû appeler par son nom officiel qui est la Plaine d'Anclades, je constate qu'elle continue avec son Adjoint Monsieur Abadie les ventes de ces terrains sans en avoir diminué le coût et sans en modifier les principes que j'ai fixé.

Celle qui était sans cesse en train de nous accuser de ne pas installer des logements sociaux sur cet endroit a préféré choisir les terrains situés à côtés de la gendarmerie plutôt que ceux d'Anclades.

Pour ce qui est du coût de ce lotissement, la somme totale est de 1.595.000 euros qui sera amorti au fur et à mesure de la vente des terrains qui nous appartiennent. Cet endroit permet aux familles Lourdaises de construire et de rester sur notre territoire et n'a rien à voir avec les 1.840.000euros du coût des bornes escamotables ou avec le 3 millions d'euros du prolongement de l'avenue Peyramale (2.5 millions H.T). A ce jour 14 familles Lourdaise y résident et versent leurs impôts locaux sur notre Ville.

Madame Bourdeu candidate à sa succession déclarée depuis plusieurs mois et voyant fuir ses principaux soutiens et ceux qui a moment donné ont cru en elle, s'adonne à ce jour à la bassesse des attaques personnelles. Cela apparemment ne lui a pas rendu service avec Monsieur Bruno Vinalès et elle et son Directeur de Cabinet qui rédige tous ses écrits auront la réponse de leurs multiples infamies en mars 2020.

Michel REBOLLO

Conseiller Municipal

Membre de l'UDI